



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 9 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée Générale de l'UNAF 64 s'est déroulée le samedi 9 décembre 2023 à 10H00 à la maison des associations sise RD 817 à Puyoô (64270).

Tous les membres du Comité Directeur ainsi que les adhérents sont convoqués à ladite Assemblée Générale.

De plus, sont invité(e)s :

Pour l'UNAF :

- M. Jean-Louis OVAN, Président de la Section Régionale de Nouvelle Aquitaine.
- M. Jean-Pierre ZAMO, Référent du Comité Directeur National pour la Section Régionale Nouvelle Aquitaine.

Pour le DISTRICT :

- M. Matthieu RABBY, Président du District de Football des Pyrénées-Atlantiques.
- M. Cyril SAINT CRICQ LOMPRES (adhérent), Conseiller Technique en Arbitrage.
- Mme Karine VIVES SOLANA, Présidente de la Commission Départementale de l'Arbitrage.
- M. Théo RODRIGUES (adhérent), Président de la Commission de la Promotion de l'Arbitrage.
- M. Serge SUBIAS, Président de la Commission des Statuts de l'Arbitrage.

Pour la LOCALITÉ :

- M. Michel LABOURDETTE, Maire de Puyoô.

Les points inscrits à l'Ordre du Jour sont rappelés :

1. Accueil du Président
2. Mots des invités
3. Présentation du bilan moral de la saison 2022-2023
4. Approbation du bilan moral
5. Présentation du compte résultat de la saison 2022-2023
6. Approbation du compte résultat
7. Approbation de la cooptation en date du 5 octobre 2022 de Colynn AROSTEGUY au Comité Directeur
8. Remise de médaille UNAF à M. Michel LACQUE-NÈGRE
9. Distribution des cadeaux UNAF aux adhérent(e)s
10. Diffusion du Procès-Verbal



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

Résolutions :

1. 10H00 - Accueil de l'Assemblée :

Accueil effectué par le Président de l'UNAF 64 qui remercie le club de de la mise à disposition de son foyer pour accueillir notre Assemblée Générale, et les personnes présentes en ce jour.

2. 10H10 - Mots des invités :

Seul invité présent, Serge SUBIAS, Président de la Commission des Statuts de l'Arbitrage, prend la parole quelques minutes.

3. 10H15 - Rapport moral de la saison 2022-2023 :

M. Laurent CHABRY fait lecture du rapport moral :

« Dans l'ensemble, la saison fût relativement calme quant aux mauvais comportements envers nos arbitres (très peu d'incidents, et c'est tant mieux, mais c'est encore trop).

Cette saison l'UNAF 64 comptait 71 adhérents au 30 juin 2023, 33 de plus que la saison précédente (dont une sympathisante volontaire pour intégrer le Comité Directeur) ; un bond phénoménal pour notre jeune amicale !

Pour la première fois nous avons organisé un loto (le 9 décembre 2022), nous pouvons dire que nous avons subi un gros échec (bénéfice de 50€ seulement).

Nous n'avons pas perdu d'argent, c'est déjà ça, mais ce n'est pas le cas de l'énergie dépensée dans l'organisation et la collecte des lots pour en arriver là !

Force est de constater que nous n'avons « pêcher » que dans un seul domaine, la communication sur l'évènement.

Nous pensions avoir fait ce qu'il fallait, mais à nos dépens nous nous sommes aperçus que nous n'avions tout simplement pas été bons (seulement 47 participants).

Cela nous a bien « refroidis » au point d'abandonner immédiatement l'idée d'une organisation d'un second loto initialement programmé en février 2023.

A nous de progresser dans ce domaine, pour faire du prochain loto une réussite.

Bilan sportif :

Pour la première fois, l'UNAF 64 participait au challenge Louis TEREYGEOL.

C'est un tournoi de futsal organisé tous les ans et exclusivement réservé aux arbitres en activité âgés de moins de 25 ans, avec obligation d'avoir au moins une joueuse dans l'équipe.

Une équipe a donc été créée afin de se lancer dans cette aventure privilégiant les valeurs de l'UNAF, notamment la convivialité, la solidarité et le respect.

Le 11 février 2023, à Coutras (33), a eu lieu le 1^{er} tour dit « Régional » où les 12 Sections Départementales de Nouvelle Aquitaine été invitées ; malheureusement seulement cinq ont pu présenter au moins une équipe (deux pour la Gironde).

Deux équipes seulement pouvaient se qualifier, ce fût le cas de la SD33 et la SD64



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

Le 25 mars 2023, à Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie (46), a eu lieu le 2^{ème} tour nommé « Inter-Régional », où toutes les sections de la zone Sud qualifiées avaient rendez-vous.

Au sortir de cette journée-là, une seule équipe pouvait se qualifier pour le 3^{ème} et dernier tour, le billet était pour notre SD.

Le 29 avril 2023, nous étions donc invités à rejoindre les trois autres SD qualifiées pour les Finales Nationales (53, 59, et 95).

Ce tour final se situait à Bezons (95), pour cela nous devons nous démenier à trouver les ressources nécessaires pour pallier les dépenses du séjour (départ la veille et retour le lendemain).

Au programme du samedi :

- Finales aller le matin
- Repas
- Finales retour l'après-midi
- Classement et récompenses
- Invitation des quatre SD finalistes au Stade de France le soir pour suivre la Finale de Coupe De France entre FC Nantes et le Toulouse FC.

Une course contre la montre a commencé dès le lendemain du 2nd tour.

Deux cagnottes en ligne ont été élaborées, une par le Comité Directeur sur le site www.unaf64.fr et une par les joueurs sur le site www.leetchi.com.

Grâce à cela, puis aux divers dons récoltés, et aux deux tombolas organisées nous avons réussi à réunir la somme 1200€ environ.

À ce sujet, au nom du Comité Directeur je remercie TOUS les généreux donateurs, dont la SR Nouvelle Aquitaine et l'AEF du 64.

Malgré cette somme collectée en plus de la petite avance de trésorerie dont nous disposions, les fonds nécessaires au déplacement nous semblaient insuffisants, jusqu'à la bonne nouvelle en provenance de la Commission TEREYGEOL.

En effet, au cours d'une réunion de préparation abordant l'organisation et le déroulement de la journée des finales, le

Président de la commission fait l'annonce suivante :

- L'hébergement des SD est pris en charge dans son intégralité par le CDN
- Une aide financière au déplacement leur est accordée.

C'est ainsi que nous avons pu accompagner les jeunes vers la Capitale et sa Région :

- Départ en train tôt le vendredi matin de Pau
- Déplacement en bus jusqu'aux contours extérieurs de la Place de l'Étoile ou trône en son centre l'Arc de triomphe puis à pied en direction de la Brasserie « Le Jouffroy » (Paris XVII) qui nous attendait pour le repas du midi
- Le retour vers l'Arc de triomphe s'est fait à pied, malheureusement ce dernier était fermé et nous n'avons pas pu y monter
- La descente des mythiques Champs-Élysées, ponctuée par quelques arrêts dans de nombreuses boutiques, s'est faite également à pied comme tous les autres déplacements notamment jusqu'à la tour Eiffel via la boutique de la FFF
- Arrivée à l'Hôtel à Argenteuil en pleine nuit, après quelques péripéties
- La fatigue, l'agacement et une nuit de sommeil trop courte avant le début des finales ont eu raison de l'état de forme de nos joueurs et joueuses

Nous ne nous attarderons pas sur les résultats mais nous dirons juste que « l'essentiel c'est de participer » !

Dans un autre registre, nous déplorons le manque de suivi des adhérents, notamment quand il s'agit de se réunir en Assemblée Générale.

En effet, l'an dernier sur 38 adhérents nous n'étions que 11, et cette année en juin seulement 6 personnes sur 71 avaient répondu présentes pour la date initialement prévue (9 juin 2023), provoquant le report de cette dernière.



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

Même si nous nous réjouissons de la venue d'une nouvelle recrue, malheureusement nous enregistrons deux départs de notre Comité Directeur :

- M. Arthur TCHAMTE suite à une suspension
- M. Yonn HIRIGOYEN suite à sa démission provoquée par des engagements chronophages au sein du District ne lui permettant plus d'aller jusqu'au bout du mandat en cours (2020-2024).

Nous nous retrouvons à quatre et recherchons donc des volontaires pour venir étoffer notre CD prêts à s'investir « à fond » dans la gestion de notre amicale.

Cette Assemblée Générale est pour ma part, normalement, l'avant-dernière que je préside, en effet ma mission, commune aux autres membres du Comité Directeur, était de relancer l'amicale, ce que nous avons fait.

Une jeune équipe est en préparation pour reprendre les rennes. »

4. 10H45 - Approbation du rapport moral de la saison 2022-2023 :

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. 10H50 - Présentation du compte résultat pour la saison 2022-2023 :

M. Jérémy CHARLET, Vice-Président et Trésorier, étant excusé c'est Laurent CHABRY, Président et signataire du document qui expose et commente le compte de résultat de la saison 2022-2023 (cf. annexe 1).

6. 11H30 - Approbation du compte résultat pour la saison 2022-2023 :

Le compte résultat 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

7. 11H35 - Approbation de la cooptation en date du 5 octobre 2022 de Colynn AROSTEGUY au Comité Directeur :

Le Comité Directeur de l'**UNAF 64** a enregistré la candidature de Madame Colynn AROSTEGUY en qualité de Membre Assesseure en date du 5 octobre 2022.

Le Comité Directeur s'est réuni le 5 Octobre 2022 afin de procéder à sa cooptation en son sein.

La cooptation du nouveau membre assesseur est présentée ce jour en Assemblée Générale et est soumise à approbation. Elle est approuvée à l'unanimité.

Le Comité Directeur est donc composé comme suit :

- Président / Secrétaire : Laurent CHABRY
- Vice-Président / Trésorier : Jérémy CHARLET
- Délégué Juridique : Théo RODRIGUES
- Membre Assesseure : Colynn AROSTEGUY



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

8. 11H40 – Remise de médaille à Monsieur Michel LACQUE-NÈGRE

Par sa fidélité à l'UNAF, et par son implication et son soutien au Comité Directeur pour relancer l'amicale, j'ai l'honneur, au nom du Comité Directeur de remettre à Monsieur Michel LACQUE-NÈGRE la médaille de l'UNAF.

9. 11H45 - Distribution des cadeaux aux adhérents :

L'UNAF 64 effectue la distribution des cadeaux aux adhérents présents, cette année des trousseaux de toilettes.

A ce sujet, les adhérents 2022-2023 absents ont jusqu'au 30 juin 2024 pour prendre contact avec le Comité Directeur afin de récupérer leur cadeau.

Après cette date, les cadeaux restants seront distribués aux adhérents 2023-2024 et 2024-2025 dans la limite des stocks.

10. Formalités administratives

M. CHABRY Laurent est chargé de procéder à la diffusion du présent Procès-Verbal.

Fait à le 9 décembre 2023

Pour le Comité Directeur,

**Le Délégué Juridique Départemental
de l'UNAF 64
Théo RODRIGUES**

**Le Président
Secrétaire Général de l'UNAF 64
Laurent CHABRY**



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques Union Nationale des Arbitres de Football

ANNEXE 1 – COMPTE RÉSULTAT 2022-2023 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2023

Compte de Résultat

UNAF 64 - Période du 01/06/2022 au 31/05/2023 (document généré le 26/07/2023)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
702000 - Recettes diverses (ex : lotos, tombolas, tournois)	1 023,00	
707000 - Ventes de marchandises	285,00	
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association		-825,00
740500 - Subventions d'exploitation - District	1 000,00	1 000,00
751000 - Recettes publicitaires		100,00
754000 - Dons et Collectes	1 035,00	185,00
754110 - Dons manuels	118,50	
754120 - Abandons de frais par les bénévoles	445,91	
756000 - Adhésions	1 085,00	1 123,82
756100 - Adhésions		35,00
Total	4 992,41	1 618,82
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-332,88	
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-377,65	-32,00
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-53,32	
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	-307,00	-579,07
618000 - Tournois	-3 998,09	
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-11,47	-1,90
623400 - Récompenses et cadeaux	-22,00	-227,80
623700 - Calendrier 2022 SRNA - Reversion dons sponsors 64		-200,00
625100 - Frais déplacements - CD SRNA	-445,91	
625700 - Réceptions	-390,75	-384,15
626000 - Frais postaux et de télécommunications		-76,40
627000 - Services bancaires et assimilés	-89,20	-18,00
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	-506,00	-144,00
Total	-6 534,27	-1 663,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 541,86	-44,50
PRODUITS FINANCIERS		
761000 - Produits des participations - Repas AG	65,00	65,00
761100 - Produits des participations - Tournois	1 400,00	
Total	1 465,00	65,00
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	1 465,00	65,00



Section Départementale Pyrénées-Atlantiques
Union Nationale des Arbitres de Football

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
778000 - Autres produits exceptionnels		-8,44
Total		-8,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-8,44
TOTAL GENERAL	-76,86	12,06
	PERIODE EN COURS	N-1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Dons en nature	195,00	
Total	195,00	
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
860000 - Secours en nature	-195,00	
Total	-195,00	

Laurent CHABRY
Président / Secrétaire Général
UNAF 64